

"Il faut créer une opinion publique qui, sans chercher le scandale, dénonce avec franchise et courage les personnes et les circonstances qui ne sont pas conformes aux lois ou aux institutions justes ou qui cachent déloyalement ce qui est vrai".

(Pie XII,

citée par la  
Documentation  
Catholique du  
15 mai 1955)



Vol. XXXI — No 30

Ottawa, 2 septembre 1955

LE SEUL  
MOYEN

Faites-nous parvenir  
des nouvelles de votre  
centre: c'est le seul  
moyen pour que les  
abonnés de vos syndi-  
cats les trouvent dans  
LE TRAVAIL

# Programme chargé au congrès de la CTCC

## Une autre industrie entre les mains des Américains

Une rumeur qui s'accrédite de plus en plus dans les milieux financiers et industriels veut que Reynolds Metal Company, la seconde en importance dans la production de l'aluminium primaire aux Etats-Unis, acquière la majorité des actions de l'Aluminum Rolling Mills du Cap-de-la-Madeleine.

L'on sait que cette entreprise de chez nous dont les frères Simard de Sorel détiennent la majorité des actions, a connu des progrès rapides depuis 1945 alors que son personnel est passé de 60 à environ 650 aujourd'hui et que ses produits, soit l'aluminium en feuille, connaissent une vogue sans précédent sur le marché mondial.

La compagnie Reynolds qui emploie 25,000 travailleurs dissimulés dans 35 usines et 71 bureaux de vente aux Etats-Unis s'occupe de la fabrication de produits similaires à ceux de l'Aluminum Rolling.

Le Financial Post évalue le coût de la transaction à \$5 millions pour l'achat de 60 p. 100 des actions que détiennent les frères Simard, ces derniers se réservant la balance des actions.

L'on pense que Reynolds, pour prendre une plus grande expansion, a besoin de se rapprocher des sources d'électricité à bon marché qui se trouvent dans la province de Québec.

L'achat de l'Aluminum Rolling lui permettrait des développements dans la région du Cap-de-la-Madeleine et des Trois-Rivières tandis que leur association aux frères Simard leur ouvrirait plusieurs portes qui donnent accès aux ressources hydrauliques en réserve au Labrador.

Un fait est certain: Reynolds en acquérant l'Aluminum Rolling fait disparaître de sa route un compétiteur dangereux qui était capable, grâce au coût inférieur de la matière première fabriquée à Arvida et à l'électricité à bon marché, de produire à meilleures conditions.

En éliminant ainsi ce compétiteur, Reynolds resserre son emprise sur la production de produits finis en aluminium et permet aux capitalistes américains de mettre la main sur une entreprise prospère de chez nous qui profitait à des industriels et à des actionnaires de chez nous, pour en faire profiter des capitalistes américains.

Que restera-t-il aux nôtres quand nos richesses naturelles s'en vont aux Etats-Unis à l'état brut ou que nos principales industries passent entre les mains des capitalistes américains?

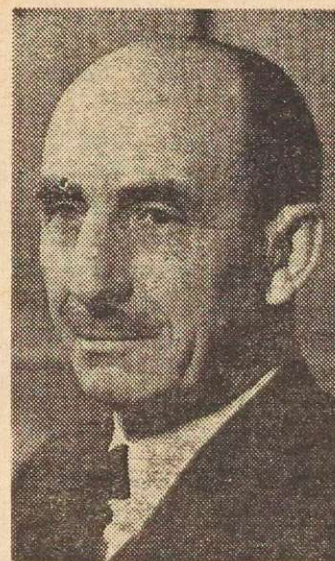
Le congrès s'ouvrira officiellement à 2 h. 30, dimanche, le 11 septembre, pour se terminer samedi après-midi, le 17 septembre - Nombreux sujets de discussion envisagés - Personnalités attendues à l'ouverture.

Le programme schématique du congrès de la CTCC que vient de nous faire parvenir le secrétaire-général adjoint de la CTCC, M. André Roy, est très chargé tant par le nombre des séances pendant lesquelles les quelque 500 délégués seront appelés à siéger que par les décisions importantes qui devront être prises.

L'on sait que le congrès s'ouvrira officiellement le dimanche, 11 septembre à 2.15 p.m. dans la salle des Syndicats Nationaux de Québec au 155 boulevard Charest, par un mot du président du Conseil Central de Québec, M. Joseph Parent, lequel sera suivi par les allocutions des représentants des autorités civiles et religieuses.

### Le rapport du président général

C'est à 3.30 p.m. que le président général de la CTCC présentera son rapport annuel dans lequel il brosse ordinairement le tableau de la situation telle qu'elle se présente actuellement et trace un programme d'activité aux congressistes et aux syndiqués. De nombreuses questions seront sans doute soulevées dans le rapport prési-



L'hon. Milton F. Gregg, ministre fédéral du Travail qui assistera à l'ouverture du congrès de la CTCC.

dentiel: les réformes de structures de la CTCC, la question de la fusion des centrales américaines et l'influence que cette fusion peut exercer au Canada et l'attitude que devra prendre la CTCC, etc. Il sera aussi question dans ce rapport de la situation ouvrière actuelle et probablement d'un projet de Code du Travail et de sécurité sociale qui servira de

cheval de bataille pour la CTCC.

### Les invités d'honneur

Comme d'habitude, le congrès de la CTCC dimanche, le 11 septembre prochain, sera rehaussé ce jour-là par la présence de nombreux représentants des autorités civiles et religieuses de la province et du pays.

Le gouvernement sera représenté par le Ministre du Travail, l'hon. Milton F. Gregg, qui a soumis sa présence à l'ouverture. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail dans la province de Québec, sera aussi présent à l'ouverture du congrès.

Les autorités civiles de la Cité de Champlain seront représentées par Son Honneur le maire Wilfrid Hamel de Québec. L'on se souvient que l'an dernier, alors que le congrès se déroulait à Montréal, M. Hamel avait rendu visite aux congressistes de la CTCC.

Parmi les autres personnalités qui seront présentes, on remarque M. J.-B. Lemoine, président général de l'Union Catholique des Cul-

(Suite à la page 5)

Programme complet du congrès en page 4

## Voeux de M. William Léger, président de la Fédération des Métiers du Bâtiment

L'année écoulée a vu un regain de vie dans le domaine de la construction et l'activité actuelle bat tous les records. Des employeurs nous avaient prédit que les augmentations de salaires négociées par la Fédération nationale catholique des Métiers du Bâtiment et des Matériaux de Construction du Canada auraient pour effet de nuire considérablement à la construction, et même de la paralyser totalement dans certains centres. En signant certaines conventions de travail, des employeurs ajoutaient: "Vous l'aurez voulu".

Mais au contraire, la situation actuelle le démontre, le relèvement du sort de nos travailleurs a été suivi d'un développement sans précédent dans l'industrie de la construction. N'y a-t-il pas là une relation de cause à effet? N'est-il pas vrai que l'élévation du niveau de vie des classes laborieuses est une des principales conditions d'assainissement, de vitalité et de solidité de tout système économique? Ne serait-ce que par ce maintien de l'atmosphère de confiance indispensable à la poursuite des affaires et au développement industriel.

La Fédération du Bâtiment est donc heureuse d'avoir déployé le plus fort de son énergie à l'amélioration du sort des travailleurs de la construction, pour la protection et l'avancement desquels elle a été fondée, tout en jouant un rôle éminent constructeur dans la vie économique de la nation.

A l'occasion de cette Fête du Travail 1955, il me fait plaisir à titre de président de la Fédération nationale des Métiers du Bâtiment et des Matériaux de Construction du Canada de souhaiter à tous les travailleurs une vie meilleure et plus humaine.



M. William Léger, président de la Fédération Nationale catholique des Matériaux de Construction du Canada.

Ces souhaits s'adressent d'une façon particulière aux membres de notre Fédération et à leur famille. C'est grâce aux sacrifices, au travail et aux efforts des travailleurs syndiqués que la classe ouvrière améliore graduellement son sort et ce en raison directe du nombre d'ouvriers qui par l'intermédiaire de l'organisation syndicale peuvent s'occuper efficacement de leurs affaires.

William LEGER

La Banque Royale peut vous aider à

### construire une maison

#### Un prêt hypothécaire

contracté en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, vous permet d'étaler sur une longue période la plus grande partie du coût de construction. Tous ces prêts hypothécaires accordés par les succursales de la Banque Royale sont désormais consentis au nouveau bas taux d'intérêt de 5%. Demandez une brochure explicative à l'une de nos succursales.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

# LA SEMAINE

## "Les syndiqués ne luttent contre personne mais pour l'équité et la justice"

Message de M. R. Mathieu, président du Conseil Central de Montréal, à l'occasion de la Fête du Travail

Il me fait plaisir de pouvoir souhaiter, pour la première fois à titre de président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, une heureuse Fête du Travail à tous les ouvriers de notre grande ville, en particulier à ceux qui militent dans les rangs de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

En ce début d'une nouvelle année ouvrière, je tiens à souhaiter à tous les travailleurs un emploi rémunérateur et constant au cours des douze prochains mois.

Puissent ceux qui travaillent présentement pouvoir continuer de le faire durant la saison qui approche, saison au cours de laquelle on a pris la terrible habitude de leur dire que le pays peut se passer de leurs bras.

D'autre part, Dieu veuille que les travailleurs présentement en chômage ne désespèrent pas. Puissent-ils surtout avoir la possibilité de gagner honorablement leur pain et celui des êtres qui leur sont chers, tout en apportant leur contribution à l'édification de notre jeune et grand pays.

#### LE ROLE DU SYNDICALISME

Dans certains milieux, on se plaint souvent des exigences du syndicalisme. C'est un fait que le syndicalisme est exigeant, mais c'est justement son rôle d'exiger le respect des travailleurs et de leurs droits, respect qu'il a toujours été illusoire de vouloir obtenir avant l'avènement des syndicats ouvriers.

Brimés comme ils l'étaient, les salariés de chez nous auraient pu, comme ceux de bien d'autres pays, se révolter et tout faire sauter. Ils ont plutôt préféré — et qu'on leur en sache gré — s'unir dans des syndicats pour réclamer avec plus de force, et par conséquent avec plus d'efficacité, le traitement équitable qui leur avait toujours été refusé.

Chose inconcevable, on mise sur la pondération des travailleurs et sur la volonté de leurs syndicats d'évoluer dans la légalité.

Devant les réclamations les plus légitimes des travailleurs, ou on fait la sourde oreille, en se disant sans doute qu'ils ne sont pas dangereux, ou on rétrécit constamment le champ de la légalité, rapetissant ainsi chaque jour le champ d'action d'honnêtes citoyens qui ne luttent contre personne, mais pour l'équité et la justice.

On peut se targuer, même avec statistiques à l'appui, que nous avons la paix industrielle chez nous, qu'il y a de moins en moins de conflits et que l'on s'entend maintenant à l'amiable plutôt que de se faire la guerre ouverte. On peut même pousser le cynisme jusqu'à en conclure que les ouvriers sont heureux. Mais tout ça ne changera rien à la réalité.

S'il y a moins de grèves, est-ce parce que les ouvriers sont satisfaits de leur sort ou parce que leur droit de faire la grève a été

supprimé dans de nombreux secteurs et qu'ailleurs l'exercice de ce droit est soumis à toutes sortes de brimades légales et politiques?

S'il se signe plus de conventions collectives de travail sans recours à la conciliation et à l'arbitrage, n'est-ce pas parce que les travailleurs en ont assez d'étaler durant des mois, voire des années, leurs misères et leurs besoins devant les Caïphe et les Pilate contemporains pour faire rire d'eux et en sortir frustrés de la justice dont ils ont soif?

#### PERIODE DIFFICILE

Quoique l'on prétende, les ouvriers et leurs syndicats passent présentement par une période très difficile. Et ce n'est pas la venue chez nous de capitaux étrangers, qui viennent piller nos ressources naturelles et exploiter notre population ouvrière, qui nous donne de l'espoir pour demain.

C'est bien dommage que l'on persiste ici à ne pas vouloir tenir compte des malheureuses expériences par lesquelles sont passés certains pays. C'est également faire comme l'autruche que de croire que les douloureuses aventures d'ailleurs ne peuvent nous arriver à nous aussi.

Que la Providence nous en garde, mais si un jour nous passons par le creuset, ce ne seront pas les travailleurs ni leurs syndicats qui l'auront voulu.

Notre seul espoir, et celui-là ne sera pas vain, nous le mettons dans les travailleurs eux-mêmes. D'abord dans ceux qui sont déjà syndiqués et qui poursuivront certainement le travail entrepris, en dépit de toutes les difficultés imaginables.

Nous avons également foi de pouvoir rassembler sous la bannière syndicale les dizaines de milliers d'ouvriers qui sont jusqu'ici restés à l'écart, mais qui finiront par comprendre qu'ils ne peuvent être plus longtemps in-



M. ROGER MATHIEU, président du Conseil Central de Montréal

différents, ni neutres dans la grande tâche entreprise, celle de donner à la classe ouvrière la place qui lui revient, la part de bien-être auquel elle a droit.

Ouvriers, qui lisez ces lignes, amusez-vous bien, reposez-vous bien en cette Fête du Travail, votre fête. Demain, lorsque les célébrations seront terminées, mettons-nous tous à la tâche résolument. Le travail ne fait que commencer. La reconnaissance de la primauté du travail sur le capital n'est pas encore conquise; cette conquête ne sera gagnée que par l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

S'il ne manque personne au grand rendez-vous que vous donnent les Syndicats Nationaux de Montréal, la classe ouvrière sera beaucoup mieux partagée lorsque nous célébrerons la prochaine Fête du Travail.

C'est mon souhait le plus sincère.

Roger MATHIEU.



# DANS LE MOUVEMENT

BILLET

## MEDITATION sur le travail

Tu voulais liés entre eux, comme les cellules d'un même corps, les champs ensemencés et les usines fumantes, les bureaux et les chantiers, l'intérieur des foyers où travaillent les mamans et les entrailles de la terre où fouillent les mineurs.

Le laboratoire des savants et l'atelier des artistes. Tu voulais les hommes grands, épanouis par le travail,

Et tous réunis, à la fin des temps, fiers de cette terre qu'ils auraient transformée, aménagée, achevée, offrant au Père avec Toi et en Toi le bel objet de leur labeur.

Mais nous avons gâché, Seigneur, le travail humain, Nous avons galvaudé le mystère de la Création.

Ce soir, Seigneur, je t'offre le long cri de révolte des hommes, esclaves du travail, Je t'offre l'humiliation et la peine de chacun, Je t'offre la lutte de tous, Je t'offre les matraqués, les emprisonnés, les mitrillés, les tués,

Cette armée de travailleurs qui se battent à coups de souffrance pour que soient libérés leurs frères.

Seigneur, éclaire-les de ta Lumière, Qu'ils soient lucides dans leur conflit, Qu'ils soient justes dans leur combat, Qu'ils soient généreux dans leur don, Qu'ils sachent surtout que ce Monde meilleur à construire intéresse ton Père.

Purifie leur coeur, Seigneur, afin qu'ils se battent par amour et que tous, libres et fiers, puissent offrir au Père, à la fin des temps, le paradis qu'avec Toi ils auront bâti de leurs mains.

Gilles DUCHE

(Filles et Garçons, en face de la vie, Juillet-août 1955)

## LA FETE DU TRAVAIL SYMBOLE DES LUTTES PASSEES ET PRESENTES

Seule la solidarité ouvrière nous a permis de réaliser des progrès, déclare M. Gérard Picard, président général de la CTCC, dans son message à l'occasion de la Fête du Travail.

Une fois de plus nous revient la fête du Travail, symbole des luttes ardues que les travailleurs ont dû et doivent encore soutenir pour s'assurer des conditions de travail et d'existence conformes à leur dignité d'homme et faire comprendre la grande importance de leur rôle, comme personnes et comme classe, dans la société actuelle.

Cette fête, en effet, n'a de sens pour nous que si, refusant de la vivre de façon plutôt banale comme on ferait d'un congé ordinaire, nous nous rappelons tout d'abord, à l'occasion de sa venue, qu'elle a pris origine au temps où nos prédécesseurs luttaient pour obtenir la reconnaissance d'un premier droit: celui d'organiser, à l'instar des autres classes de la société, nos propres syndicats professionnels. Et si nous pensons également à toutes les tâches qu'il a fallu accomplir depuis pour libérer la classe ouvrière et avancer sa promotion.

L'on comprend mieux alors le



M. Gérard Picard, président général de la CTCC

véritable sens du syndicalisme et les mérites exceptionnels de tous ceux qui, d'une génération à l'autre, aviseurs moraux, actifs militants ou fidèles membres de leurs syndicats, n'ont cessé de batailler au meilleur de leurs forces et de leurs capacités, avec toute la bonne volonté, les convictions et le courage nécessaires.

Si la classe ouvrière canadienne peut aujourd'hui, après plus de cent années de vie syndicale, afficher des réussites déjà nombreuses, elle doit en donner tout le mérite à ceux-là qui tour à tour sont demeurés sur la brèche.

En cette Fête du Travail, n'oublions pas les difficultés passées, encore moins celles de l'heure, mais sachons nous protéger contre le défaitisme en pensant aux progrès énormes que la solidarité ouvrière nous a tout de même permis de réaliser jusqu'ici.

Je souhaite à tous les travailleurs un congé joyeux et serein, reposant et préparateur de nouvelles réussites syndicales.

## Augmentation de 10 cents l'heure aux ouvriers de la construction

Les syndicats et les employeurs de l'Industrie de la construction de la région de Montréal viennent de signer une convention collective de travail, après quelques séances de négociations post-arbitrales.

le salaire de base à \$1.51 l'heure. Les travailleurs veulent aussi qu'une période de 15 minutes leur soit allouée pour le repos l'avant-midi et l'après-midi; la clause d'ancienneté devra aussi subir une révision, de même que la clause d'assurance-groupe.

### CHEZ L. H. PACKKARD

Les amendements projetés par les travailleurs de L. H. Packard comprennent une augmentation de 10 pour 100 dans l'enveloppe de paie hebdomadaire, un boni de 1 pour 100 durant la période des Fêtes, sept jours de fêtes payées et chômées au lieu de cinq, ainsi que l'amélioration de leur clause d'ancienneté.

ces de négociations post-arbitrales.

Cette convention collective qui sera soumise dans quelques jours au Ministre du Travail en vue de modifier le décret actuel selon les amendements acceptés de part et d'autre, prévoit une augmentation de 10 cents l'heure aux hommes de métier couverts par le décret et une augmentation de 5 cents l'heure aux journaliers de l'industrie de la construction.

Cette entente fait suite aux recommandations unanimes d'un tribunal d'arbitrage composé de M. le juge Lucien Gendron, président, Me J.-J. Perreault, arbitre patronal et Me Marc Lapointe, arbitre syndical, et couvre quelque 60,000 tra-

vailleurs de l'industrie de la construction de Montréal et de la région.

Outre l'augmentation de salaire, l'entente prévoit aussi que le temps pris par les ouvriers pour se rendre à l'extérieur des limites de la ville de Montréal, sera rémunéré.

Les travailleurs ont aussi obtenu que leur paie leur soit payée toutes les semaines.

Les ouvriers de la construction de Montréal sont représentés par le Conseil des Syndicats des Métiers de la Construction, dont le président est M. Aldéric Gosselin et le Conseil de la Construction (F.A.T.-C.M.T.C.). C'est le Builder's Exchange qui représente les employeurs.

MONTREAL

## Début des négociations dans la chaussure

Elles intéressent les travailleurs de Grand Footwear, Daoust-Lalonde et L. H. Packard de Montréal

Trois conventions collectives particulières avec des manufacturiers en chaussures viennent d'être dénoncées par le Syndicat des Travailleurs en Chaussures de Montréal Inc. et les négociations devraient débuter incessamment.

Les négociations intéressent environ 500 travailleurs en chaussures de Montréal à l'emploi de la Grand Footwear, Daoust-Lalonde et L. H. Packard. Dans les trois cas, les conventions précédentes ont expiré dans le cours du mois d'août.

### GRAND FOOTWEAR

Les demandes syndicales pour le renouvellement d'une convention collective chez Grand Footwear, sont les suivantes: Les travailleurs demandent la garantie de 42 heures de travail par semaine pour un contrat d'une année. Outre l'amélioration de la clause d'ancienneté, les travailleurs demandent une augmentation de salaire de 10 pour 100 au-dessus des taux du décret de la chaussure, ainsi que

sept fêtes payées par année au lieu de cinq.

### CHEZ DAoust-LALONDE

Les demandes syndicales chez Daoust-Lalonde où se trouvent quelque 200 travailleurs sont les suivantes: sept fêtes payées et chômées au lieu de cinq, un boni de 5 pour 100 à tous les employés à l'occasion de la fête de Noël et des vacances d'été et finalement, une augmentation de 15 pour 100 au-dessus des taux du décret, ce qui porterait



Saguenay - Lac-Saint-Jean

# Les marchands contre le syndicalisme

D'après les échos qui nous parviennent de la région Saguenay-Lac-St-Jean par la chronique syndicale hebdomadaire, les marchands de cette région, qui sont pourtant les premiers à bénéficier du syndicalisme dans l'industrie, font de leurs pieds et de leurs mains pour détruire le syndicalisme dans le commerce.

### A Chicoutimi

L'an dernier, le Syndicat des Employés de Magasins de Chicoutimi avait réussi à conclure une quinzaine de conventions collectives particulières avec les commerçants. Ces conventions expirant le 1er septembre, les négociations ont débuté le 23 août courant pour se terminer par un échec dès la première séance: dès l'ouverture des négociations sur la question de la sécurité syndicale, "les représentants patronaux non seulement refusèrent la demande syndicale, mais se sont opposés à n'importe quelle clause de sécurité syndicale sans vouloir discuter davantage. Le communiqué syndical dit que toutes les autres demandes syndicales furent refusées et que les représentants patronaux ne veulent même pas discuter.

### A Jonquière

A Jonquière, l'Association des Marchands Détaillants va encore plus loin dans son attitude. En effet, le syndicat vient de recevoir une lettre l'avisant que l'Association va faire une demande de révision à la Commission des Relations Ouvrières et qu'ils ne veulent pas discuter avec les représentants syndicaux.

### A St-Joseph d'Alma

A Saint-Joseph d'Alma, le Syndicat des employés de magasins a aussi convoqué les patrons à une séance de négociations col-

lectives. Les patrons n'ont pas seulement tenu compte de l'offre de négociations et la voix des syndiqués crient dans le désert.

Il semble évident que les marchands de la région veulent accentuer leur emprise et leur domination sur leurs employés en refusant non seulement de faire droit à leurs demandes mais en ne voulant pas rencontrer les représentants syndicaux et en déclarant qu'ils vont tenter de faire décertifier les syndicats.

Pourtant, les marchands devraient être les premiers à reconnaître à leurs employés le droit de signer des conventions collectives de travail avantageuses. Car les marchands ne sont-ils pas les premiers à bénéficier des meilleurs salaires des travailleurs. L'argent que le travailleur reçoit chaque semaine s'en va, pour la grosse part dans le tiroir-casse des marchands locaux. Par exemple, les marchands de Chicoutimi ne sont-ils pas les premiers à bénéficier des salaires qui sont payés à Arvida? Si les bons salaires des ouvriers qui composent la majorité des consommateurs servent à enrichir les marchands, pourquoi ces derniers refuseraient-ils à leurs propres employés le droit d'améliorer leur sort? Et surtout pourquoi vouloir garder leurs employés dans un genre de tutelle et de curatelle comme dit M. Duplessis, en leur refusant le droit de s'organiser en syndicat?

# Elections au Syndicat National du Tricot

M. Léonard Pion a été réélu pour un deuxième mandat président du Syndicat national du tricot de Penman's Co. Ltd, à St-Hyacinthe, lors des élections annuelles de cet organisme en la salle du Conseil central des syndicats nationaux. Les autres membres du nouvel exécutif sont: M. Germain Tanguay, vice-président; M. Jean Lapré, trésorier; Mlle Antoinette Fortier, secrétaire-archiviste; Mlle Berthe Turner, secrétaire-correspondante; Mlle Jeanne d'Arc Deragon, secrétaire-

financière, et MM. Arthur Héту, Gérard Tessier, Hyacinthe Gill, directeurs.

Les élections étaient sous la présidence de M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile (CTCC), et M. Raymond Couture, organisateur de la CTCC, agissait comme secrétaire tandis que MM. Jos Piché, président du Conseil Central et Léo Patenaude, agent d'Affaires remplissaient la fonction de scrutateurs.

# 4 cents de plus à l'American Optical

Le Syndicat national de la Lunetterie de Nicolet vient de signer une convention collective de travail avec l'American Optical qui accorde aux travailleurs une augmentation horaire de 4 cents, dont 2 cents rétroactifs au 27 juin 1955 et une autre augmentation de deux cents l'heure à compter du 27 décembre 1955.

Les employés ont aussi obtenu une fête chômée et payée de plus ce qui porte le nombre de ces fêtes à huit ainsi qu'une amélioration de la clause des vacances selon la formule suivante: moins de deux ans de service, 3 p. 100 du salaire pour deux semaines de vacances; plus de deux ans de service, 4 p. 100 du salaire pour deux semaines de vacances.

Cette convention signée dernièrement sera pour la durée d'une année à compter du 27 juin 1955.

# Conciliation chez Duplan

A la suite de trois séances de négociations infructueuses, les ouvriers de la Compagnie Duplan of Canada, ont autorisé leurs représentants à demander au Ministère provincial du Travail, un conciliateur ainsi que le prévoit la loi. La nouvelle nous a été communiquée par M. L. Côté, agent d'affaires,

du Syndicat Catholique National du Textile de Montmagny, affilié à la Fédération du Textile, à la CTCC et au Conseil Central de Québec.

Le contrat de travail couvrant les ouvriers du textile à la Compagnie, expirait le 5 août. Les négociations, pour en venir à une entente

sur les termes et conditions d'un nouveau contrat, débutaient le 3 août. A la suite de leur demande de conciliation au Ministère du Travail, les autorités du Syndicat s'attendent de pouvoir tenir une séance de conciliation prochainement.

Les ouvriers demandent une augmentation générale de 15 sous l'heure, une douzaine de réajustements de salaires couvrant un grand nombre d'employés ainsi que des modifications dans certaines clauses du contrat. La Compagnie Duplan propose de son côté, une diminution générale de salaire de 10%, ainsi que la cancellation d'un boni de 7.5% garanti aux tisserands par l'ancien contrat de travail.

Une assemblée générale des ouvriers, tenue le 14 août, rejetait unanimement la contre-proposition de la Compagnie, et autorisait les représentants du Syndicat à demander la conciliation.

Les négociateurs du côté patronal sont MM. L.-H. Girard, gérant, J.-B. Germain, Gaston Pelletier et J.-D. Perreault. M. René Gosselin, président de la Fédération Nationale du Textile, représente les ouvriers avec MM. Léopold Côté, agent d'affaires du Syndicat local, Gustave Pelletier, P.-E. Martin, J.-C. Massé, J.-J. La-touche et O. Bard.

## Sorel

# ON VEUT DE L'ACTION POLITIQUE

L'Union des Ouvriers du Fer et du Titanium de Sorel Inc. vient d'adopter une résolution qui sera discutée par le prochain congrès de la CTCC en vue de favoriser l'action politique ouverte dans certains centres.

Le texte de la résolution prévoit la constitution d'un

fonds au service du Comité d'action politique au moyen d'une contribution de \$1.00 par année par membre des syndicats affiliés. D'après le sens de la résolution, c'est le Comité d'Action politique qui déciderait l'opportunité de placer des candidats dans les centres où le syndicalisme est un fait reconnu.

## Programme ...

(Suite de la page 1)

tivateurs, M. Alfred Charpentier, membre de la Commission des Relations Ouvrières et M. L. O. Bérubé, secrétaire général du Conseil de la Coopération du Québec.

Dès le lendemain, soit lundi 12 septembre, après le rapport du Comité des Lettres de Créances, le secrétaire général, M. Jean Marchand, présentera le rapport du Bureau Confédéral et il sera suivi par les directeurs des différents services.

Dès l'adoption de ces rapports, le congrès entreprendra ensuite le feuillet des résolutions et étudiera les rapports des différents comités. Le congrès devrait se terminer samedi après-midi, le 17 septembre, par l'élection des membres de l'Exécutif de la CTCC.

## QUEBEC

Les récentes élections au Syndicat des Travailleurs de la Pulpes et du Papier de Québec ont donné les résultats suivants: président, Roger Fiset; vice-présidente, Mlle Jeanne Hamon; secrétaire-archiviste, Charles-Henri Galibois; secrétaire-trésorier, Etienne Blouin; directeurs, E. Garneau, Mlle Juliette Farland et M. R. Larivière. Le directeur au Bureau fédéral de la FPP est M. Roger Fiset.



...prendre une  
**GOLDEN**  
la bière  
plus légère et  
plus moelleuse

un produit MOLSON

# TRAVAIL ET FOYER

## OPINIONS SUR LES CONGRES PASSES

Deux travailleuses et un syndiqué répondent à la question: "Que pensez-vous des différents congrès auxquels vous avez assisté?"

J'ai assisté à plusieurs Congrès. Les derniers m'ont particulièrement intéressée pour plusieurs raisons: les assemblées étaient très vivantes et les femmes déléguées étaient en grand nombre. Ces dernières semblaient prendre un grand intérêt aux débats et plusieurs y ont participé. C'est un progrès. Les hommes semblent vouloir laisser parler les travailleuses. Ils les écoutent et leur laissent plus de place dans les discussions. J'espère que cette année, au Congrès de septembre les déléguées féminines profiteront de cette amabilité...

Une autre ajoute:

Ce qui m'étonne le plus dans les différents Congrès auxquels je suis allée c'est, qu'à chaque année, un nombre de plus en plus considérable de délégués, hommes et femmes parlent dans les débats, et participent activement aux discussions. Ce n'est plus quelques-uns pas gênés qui apportent une opinion, mais chaque délégué se fait un devoir de donner l'opinion de sa fédération, de son syndicat ou son opinion personnelle. C'est sans doute pourquoi les débats sont si intéressants.

UN TRAVAILLEUR OSE AVOUER: Mon opinion est que trop peu de femmes sont déléguées aux Congrès. Il y a des industries à majorité féminine qui ne sont pas représentées par des femmes. Et, je trouve que celles qui y assistent ne prennent pas une part assez active aux discussions. Il est vrai que ça s'améliore. L'an dernier plusieurs ont parlé. Pour ma part, je suis prêt à écouter tous les délégués, qu'ils soient des hommes ou des femmes. L'important c'est qu'ils représentent un groupe de travailleurs et qu'ils aient quelque chose d'intéressant à dire, naturellement, afin que leur participation aux séances aide à l'avancement des travailleurs et des travailleuses de tous les syndicats.

La participation des femmes dans les débats est aussi importante que celle des hommes car elles nous mettent au courant de tout un secteur de l'industrie que souvent nous ignorons.

RENEE G.

### Construction Workers Get 10c Increase

Over 50,000 workers in the building and construction industry in Montreal have secured a collective labor agreement with their employers.

The agreement was reached by union representatives and officials of the Builders' Exchange Inc. it has been announced.

Tradesmen in the industry will receive a 10 cent an hour wage boost and laborers secured a 5 cent hourly increase.

Bargaining agents were the International Union and units of the C.C.C.L. which represents 25 per cent of the organized workers.

Bureau: MA. 2121  
Domicile: TU. 2839

#### Fernand Pion

Courtier d'assurances  
Représentant la Société d'Assurance des Caisses Populaires et autres  
507 Place d'Armes, Suite 600  
MONTREAL

### JOLIETTE

## 27 chars allégoriques à la Fête du Travail

Un total de 27 chars allégoriques défilèrent dans les rues de Joliette à l'occasion de la Fête du Travail.

L'on sait que cette manifestation organisée par le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Joliette se déroulera dimanche après-midi prochain, le 4 septembre et qu'elle sera suivie le soir par un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph et par une fête champêtre et des danses populaires le jour de la Fête du Travail, lundi, le 5 septembre.

Le ralliement de la parade se fera au parc Delanau dière à 1h.30 p.m., dimanche, et l'ordre du départ sera donné à 2h. p.m., après le couronnement de la Reine du Travail et des allocutions de M. Henri Savignac, président du Conseil Central et du maire de Joliette, M. Rosaire Roch.

Après avoir parcouru les principales rues de Joliette, la parade

convergera vers la Place du Marché où des allocutions seront prononcées par Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, par l'hon. Antonio Barrette, député de Joliette et ministre provincial du Travail, et Me Maurice Breton, député fédéral de Joliette-l'Assomption-Montcalm.

### FRANCE

## News From The CFTC

1,200 delegates of trade union organizations affiliated with the C.F.T.C. from all over France and her overseas territories, met at the 28th C.F.T.C. Congress at Asnières.

Here is a summation of the results attained at this Congress:

#### Professional Action

The Congress studied the role and the importance of different agencies which deal with manpower and employment problems. It urged the authorities to take all desirable action to ensure the utmost efficiency of all interested agencies. The Congress also called upon all active C.F.T.C. members to cooperate, whether by study or otherwise, in solving these problems.

#### Family Allowances

The participants demanded that Parliament should give adequate attention to the proposal of the C.F.T.C., which aims at the creation of a special guarantee fund for family allowances as well as an equitable system of financing the latter. They also urged Parliament to give full consideration to another proposal advanced by the C.F.T.C., and designed to ensure the financial autonomy of the family allowances system.

#### Social Security

After making a thorough study of the French Social Security legislation, the C.F.T.C. Congress formulated the following demands: First of all, it asked that social security should be extended to the population as a whole. In case of illness, or disability, a "substitute revenue" should be guaranteed.

The Congress also demanded that the social security system should bring about a better redistribution of the national income.

Furthermore, the C.F.T.C. demanded that the insured themselves be entrusted with the administration of those funds. Thus the problems of administration and financing would be clearly disassociated.

#### Housing

The C.F.T.C. deems that the everlasting scandal of the "ill-housed" and "homeless" people requires a daring action of the part of the nation. Action should be taken without delay, so as to prevent, inter alia, people from being expelled without a new dwelling being provided for them

and their families. Moreover, so-called transit cities should be erected to give shelter to the "homeless."

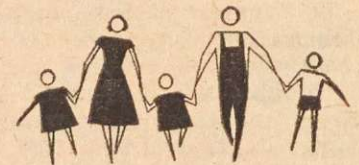
#### Female Labour

The Congress denounced the exploitation of which female labour is still too often a victim and asked that all labour agreements make due allowance for the place to be reserved for female workers.

The Congress also demanded that future women workers would enjoy the benefit of professional guidance and training which will enable them to earn their living in spite of all economic fluctuations.

Lastly, the C.F.T.C. demanded that the authorities should implement the conclusions of the European Economic Conference of Geneva, especially as far as retirement age regulations and five-day week are concerned.

**PROTEGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS MEDICAUX CHIRURGICAUX ET HOSPITALIERS**



**L.A.C.T.C.C. RECOMMANDE A TOUS SES SYNDIQUES**

**LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC**

### Nuit du monde (1)

Voyez mes camarades  
la terre tourne sous vos pas,  
inexorablement.  
Ecoutez mes camarades  
la terre résonne sous vos pas  
calmement.  
Que cherchez-vous, mes camarades,  
dans la lenteur de vos pas?  
Qu'espérez-vous, mes camarades  
dans l'accord de vos pas  
martelant la terre,  
qui tourne sous vos pas?  
Quel est donc ce glas  
que vous sonnez mes camarades  
dans la tristesse de la nuit  
s'étendant sur toute la terre?  
Mes camarades, mes camarades,  
qu'est-ce donc qui meurt dans vos cœurs?

(1) Poèmes pour les ouvriers et les autres.

### ACHETEZ CHAQUE MOIS VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquérir des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix-tous les mois. 127 prix dont un de \$1000.00.

Prix du cours \$0.50

#### POUR INFORMATION

HENRI PETIT  
Secrétariat des S.C.  
155, boul. Charest-Est, Québec  
Tél. 4-4631

1231 Demontigny est,  
Montréal  
Tél. FA. 3694

# L'ACTUALITÉ dans les CHANTIERS MARITIMES

Sujets d'intérêt pour les  
syndiqués de Canadian Vickers

## Surveillez vos autos

Depuis quelque temps, plusieurs plaintes ont attiré l'attention des autorités de la compagnie sur certains vols dans les autos stationnées sur le terrain. Même si tous les employés prennent la précaution de fermer leur auto à clé, des accessoires, y compris des miroirs rétroviseurs, des antennes, etc., ont été volés. Que font donc les constables dont la fonction est de surveiller les terrains de stationnement de la compagnie?

## La conciliation inutile

M. George Burt, directeur canadien des Ouvriers Unis de l'Automobile, a déclaré la semaine dernière que son union allait saborder les conseils de conciliation. Après avoir adressé la parole devant quelque 700 membres du local 199 des UAW, ces derniers ont, à l'unanimité, pris un vote de grève à la McKinnon Industries Ltd., une filiale de la General Motors. "Nous savons, a dit Burt, que les conseils de conciliation ne valent rien et nous avons décidé de les saborder". Il a ajouté que ces conseils de con-

ciliation sont une invention du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

## Des subsides aux chantiers maritimes

Les trois membres de la Commission Royale d'enquête sur le cabotage, qui ont siégé la semaine dernière à Port Arthur, ont entendu un mémoire présenté par les Travailleurs Unis de l'Acier qui ont suggéré que le Canada réserve le cabotage aux navires construits et immatriculés au Canada; ils ont en outre demandé que le gouvernement verse des subsides à l'industrie maritime et à celle des chantiers maritimes. Les unionistes ont déclaré que le déclin de l'emploi dans les chantiers maritimes et dans les industries connexes provient du fait que la construction des nouveaux navires dont le Canada a besoin se fait dans les chantiers étrangers. Le mémoire ajoute que les salaires dans les chantiers maritimes canadiens sont certes plus élevés que ceux payés dans les chantiers maritimes de la Grande-Bretagne, mais que cela ne veut pas dire que les salaires payés au Canada sont trop élevés. Les travailleurs des chantiers maritimes ont le droit d'être payés selon les taux courants dans les autres industries pour du travail similaire, sinon les travailleurs vont se chercher un emploi ailleurs et ce sera la fin de notre industrie des chantiers maritimes.

## Yacht fantôme

Un yacht luxueux a récemment mouillé dans le port de Vancouver et y a pris à son bord les magnats de l'industrie pétrolière pour un voyage d'affaires et de plaisir vers l'Alaska. D'après le Vancouver Sun, qui relate cette affaire, ce voyage ainsi que le yacht lui-même ressemblent à un mystère. Ni l'identité des magnats de New-York qui ont embarqué ni le nom du propriétaire du yacht n'ont été dévoilés. Le journal ajoute que le navire de 190 pieds et propulsé par un engin de 2,000 chevaux-vapeur avait à son bord un équipage de 20 Allemands sous le commandement d'un ancien commandant de sous-marin nazi.

## Les profits montent

Les unes après les autres, les grosses corporations enregistrent, pour les six premiers mois de l'année 1955, des profits plus élevés que l'an dernier. General Motors vient de déclarer un profit de \$661 millions de dollars pour les premiers six mois de l'année 1955, soit 50 p. 100 de plus qu'en 1954. La United Steel rapporte des profits de \$178 millions tandis que la Bethlehem Steel enregistre \$82 millions. Les profits de la General Electric ont atteint un sommet de \$102 millions tandis que la Standard Oil a réussi un total de \$334 millions. Le Business Week magazine résume les faits de la façon suivante: à mesure que les chiffres des premiers six mois de 1955 nous parviennent, le mot "record" est devenu une chose commune.

# Message aux travailleurs

Adressé par Son Excellence Mgr l'Evêque de St-Jean au Conseil Central des Syndicats Nationaux de St-Jean à l'occasion de la Fête du Travail

Bien chers travailleurs,

Vous célébrez de nouveau cette année la Fête du Travail. Dans un programme bien équilibré, vous joignez harmonieusement la partie religieuse à des manifestations d'ordre éducatif et d'ordre récréatif. Soyez félicités.

L'Eglise se réjouit avec vous tous. Elle souhaite que cette célébration obtienne tout le succès attendu, et contribue à resserrer les liens de fraternité chrétienne dans la grande famille du travail.

Le 1er mai dernier, le Souverain Pontife adressait un

ferme et vibrant discours à deux cent mille ouvriers réunis dans la place Saint-Pierre, à Rome.

Entre autres directives et conseils paternels, il a spécialement insisté à cette occasion sur l'action des forces chrétiennes dans la vie publique, précisant même où doit se situer et comment doit s'exercer l'effort du groupement ouvrier chrétien dans la cité.

"Dans le mouvement ouvrier, disait-il, seuls peuvent subir de réelles déceptions ceux qui dirigent leur re-

gard uniquement sur l'aspect politique immédiat, sur le jeu des majorités. Votre tâche se situe dans la phase préparatoire — et tellement essentielle — de la politique. Pour vous, il s'agit d'éduquer et d'acheminer le véritable ouvrier chrétien par le moyen de votre "formation sociale" vers la vie syndicale et politique, et de soutenir et faciliter toute sa conduite par votre "action sociale" et votre "service social".

Bien que ces paroles aient été adressées aux travailleurs italiens. Nous croyons opportun de vous les rappeler aujourd'hui, considérant qu'elles s'appliquent particulièrement chez nous à l'heure présente où on parle beaucoup d'action politique dans les milieux syndicaux. La pensée du Saint-Père est clairement exprimée: Il situe le travail du mouvement ouvrier dans la phase préparatoire de la politique; Il insiste sur l'éducation de l'ouvrier chrétien pour qu'il soit bien éclairé sur ses droits et devoirs dans la vie syndicale et politique.

Chers travailleurs, le peu de souci du bien commun, le manque de civisme sont à l'heure présente une grave déficience chez nous. Nous vous demandons donc, en vous inspirant toujours des principes de la doctrine de l'Eglise, de continuer et d'intensifier vos efforts en vue de parfaire la formation sociale chrétienne de tous les travailleurs. Employez-vous à cette tâche ardue avec la conviction profonde que c'est là la voie certaine vers la solution des nombreux problèmes qui se posent dans la société et dans votre milieu. Ayez la prudence d'éviter vous-mêmes de tomber dans le jeu des partis politiques. Que votre objectif soit de faire prendre conscience aux travailleurs de leur responsabilité à l'endroit du véritable bien commun, lequel facilite la conquête du Bien impérissable auquel nous sommes destinés!

Nous vous bénissons de grand coeur, et Nous prions saint Joseph artisan d'être le vigilant gardien de vos familles.

Gérard-Marie CODERRE,  
évêque de St-Jean de Québec

## Fight Side By Side With Unions Protestant Church Urges

An unusually strong plea for unity between the Church and organized labor was issued in New York this week by the Protestant Episcopal Church in a report prepared for presentation to its world convention to be held in Honolulu next month.

The report analyzes the Church's problems in industrial areas, pays tribute to the "concern of many labor leaders in bettering our communities" and emphasizes that the Church "needs to build more bridges between itself and labor unions."

"THE UNION IS FIGHTING INCREASINGLY IN INDUSTRIAL AREAS, FOR HOUSING, FOR BETTER SCHOOLS, FOR EQUAL OPPORTUNITIES, FOR ALL KINDS OF THINGS THAT MAKE FOR A BETTER COMMUNITY," the report stresses. It hails labor's militancy in striving for such ends and emphasizes that the Church must seek the same improvements, joining in with the same spirit.

"AS THE CHURCH FIGHTS MILITANTLY FOR THESE GOALS, IT FINDS ITSELF FIGHTING SIDE BY SIDE WITH THE LABOR UNIONS," the report points out.

The report also declares the Church must take a greater interest in winning workers not only as pew occupants, but as active participants in its councils.

"Labor is increasingly concerning itself," the report adds, "in the very aspects of community life which, in the Church, fall under special provinces of Christian social relations. BECAUSE OF THIS, WE FEEL THAT THE FIELD OF CHRISTIAN SOCIAL RELATIONS OFFERS A MOST PROMISING OPPORTUNITY FOR THE CHURCH'S UNITED ACTION WITH ORGANIZED LABOR."

## US Corporations Profits Up 34%

NEW YORK (C.P.A.) — U. S. Corporation profits chalked up spectacular gains in the first half of 1955 and may climb even higher in the July-September period, a leading bank and financial newspaper reported.

The First National City Bank of New York reported profits after taxes for the first six months were 31 percent higher than for the same period in 1954. For the second quarter of the year alone the gain was 34 percent.

The bank said the first six months, profits before and after taxes were the best in four years. The Wall Street Journal, tabu-

lating profits by quarters, reported profits jumped 33 percent in the second quarter over the same period in 1954. The gains were termed the sharpest since 1949.

The Journal commented "the second-quarter increases, furthermore, appear to be no flash in the pan... current indications are that the third quarter will bring a year-to-year climb of similar proportions."



Organe officiel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

Directeur:  
GERARD PELLETIER

Rédacteur:  
FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul. St-Laurent,  
Montréal • Tél.: VE. 3701

Abonnement: un an, \$1.50  
le numéro: 5 cents.

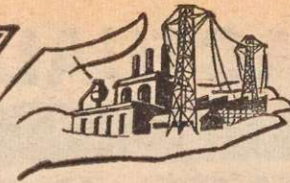
Publié par la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC) et imprimé par "Le Droit", 375, rue Rideau, Ottawa.

89 IMPRIMERIE ALLIÉE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa



# LABOR DAY



## A Symbol of The Battles That Working Men Have Fought

Labor Day Message by M. Gerard Picard,  
President of The CCCL

**CPA LABOR DAY SERVICE** — Once more we are celebrating Labor Day, a symbol of the battles that working men have fought, and will have to continue to fight, in order to achieve working and living conditions in keeping with the dignity of man. It is a celebration of the importance of workers as citizens and as a group in our society.

This holiday will, however, only take on its true significance if, rather than celebrating it as some ordinary break from work, we remember that it began when our predecessors in the union movement were fighting for a right enjoyed by other classes of society — that of working together in organizations of our own choice. Coupled with this, we should bear in mind the struggles that have taken place to improve the lot of the worker.

By remembering these things, it is easier to

appreciate the real meaning of trade unionism and to understand the valuable work performed by those of both past and present generations who have never ceased in their resolve and determination to help their fellow-man. After more than one hundred years of trade unionism in Canada, the credit for success must go to those who have remained ever on the alert.

On this Labor Day of 1955, let us not forget the difficulties of the past but, in addition, let us not be blind to present problems. Let us take strength from remembering the tremendous forward stride that labor solidarity has already brought us.

I sincerely hope that all workers will have a joyous and happy holiday and the will to go forward to new union successes.

## Consolidated Paper Co. Would Oblige Employees To Work On Sundays

In a communication received over the week-end from Mr. Gerard Picard, General President of the C.C.C.L., who is acting as negotiating agent for the pulp and paper unions at Port Alfred, he declares that the Consolidated Paper Corporation has incorporated an amendment in the collective labor contract which would permit them to compel its workers to labor on Sunday and which order would be at the entire discretion of the company.

Mr. Picard added that the company's attitude is expressed in the statement that in the paper industry production calls for continuous operation, this allowing the company to decide when the workers shall give up their day of rest and work on Sunday.

The workers, who do not want to work on the Sabbath have firmly rejected this demand by the Consolidated Paper Corporation and have decided to ask

for the formation of an arbitration tribunal.

Lawyer Robert Auclair, technical adviser to the regional Council of Saguenay-Lake St. John has been appointed to represent the C.C.C.L. Unions, while lawyer Henri Lafleur, of Montreal, will look after the company's interests.

The president of the tribunal, the Honourable Judge Irene Lagarde, of Montreal, has been chosen by both parties to act

in the dispute. Another contract clause which will come up for study by the tribunal, concerns the salary increases.

The company has offered a 5 per cent boost which has been accepted by the International Union but turned down by the C.C.C.L. at Snawinigan, Grand-Mere and Port Alfred.

The C.C.C.L. Union demand for the workers at Port Alfred is a salary increase of 15 cents an hour.

## Conciliation For Workers Of Price Bros. Kenogami

Meetings of Conciliation have taken place last week between Price Brothers of Kenogami and the National Union of Pulp and Paper Workers (C.C.C.L.).

The Union has presented its case to the company and the conciliators Messrs Leon-Ge Oliche and Wilfrid Ringuet and the next move will

be the Company's presentation of their objections. What will the outcome be? We do not know.

But regardless of decisions, the Union is determined to carry their point of view to a satisfactory conclusion.

Union negotiators in the dispute are Me Gerard Pi-

card, general president of the C.C.C.L., Philippe Lesnard, president of the National Federation of Pulp and Paper workers, Henri Vachon, president of the C.C.C.L. Pulp and Paper Union and executive members who are acting in accord to secure justice for the workers.

## SHIPYARD NEWS & VIEWS

### Items of interest to workers at Canadian Vickers Limited

#### Car Looting continues

For some time recently complaints have been reported to the Security Department of the company by employees who have had their cars looted while on company parking lots. Even with the added precaution taken of securely locking all car doors, accessories have been stolen from the parked cars including mirrors, aerials, curb-feelers, etc.

Where are the constables whose duty it is to supervise the company parking lots?

#### Says conciliation useless

George Burt, Canadian director of the United Automobile Workers (C.I.O.-C.C.L.) said the other day the U.A.W. has decided to "scuttle" conciliation boards. After he spoke 700 members of local 199, U.A.W., unanimously agreed to authorize the union to take a strike vote in negotiations with McKinnon Industries Limited, a General Motors subsidiary. "We know the conciliation boards are no good and we've decided to scuttle them," Mr. Burt said. He said conciliation boards had been "engineered" by both the federal and provincial governments and personally by Ontario Labor Minister Charles Daley.

#### Should Subsidize Shipbuilding

The three-man Royal Commission on Coastal Shipping which ended its sittings last Tuesday at Port Arthur, heard a brief presented by the United Steel Workers Union suggesting that Canada should reserve her coastal shipping for Canadian ships and also subsidize Canadian shipping and shipbuilding. The union said its interest stems from the decline in employment in shipbuilding, ship repair and related industries, the placing of orders outside Canada for new shipping and the probable serious competition to our industry by foreign-built ships plying the lakes upon completion of the Seaway. The brief added that "there seems little doubt that Canadian wages have gone up more than British since the war, but available figures certainly do not constitute proof that Canadian shipyard labor is pricing itself out of the market." "Shipyard labor must be paid something like the going rate for similar work in other industries or it will leave and go to other industries. So any suggestion that the problems can be solved by wage cuts is impracticable and an error".

#### Achtung!

A luxurious yacht recently slipped into the port of Vancouver and picked up "big world oil executives" for a "business

and pleasure cruise" to Alaska in a hush-hush atmosphere. According to the Vancouver Sun, the incident and the vessel itself are something of a mystery. Neither the identity of the New York "business tycoons" who went aboard, nor the owner of the yacht could be obtained. The newspaper said the 190-foot 2,000 horsepower vessel is manned by an all-German crew of 20 headed by a former commander of a Nazi submarine.

#### Profit Hit All-Time Peak

One after another the big corporations are reporting that their profits in the first half of the year broke all previous records. General Motors, World's largest manufacturing concern, announced a record peak of \$661,000,000 in half-year profits, up over 50 per cent from 1954. U.S. Steel, reported net profits of \$178,000,000 in the six months. Bethlehem Steel cleared a record \$82,000,000. General Electric's profits rose to a new high of \$102,000,000. Standard Oil of New Jersey reported earnings of \$344,000,000. All these totals, incidentally, are figured after payment of all taxes. Business Week magazine summed it up as follows: "As earnings figures for the first six months continue to pour in, the word "record" gets more and more commonplace".

IN A NUTSHELL, BIG BUSINESS IS RIDING HIGH.

